



**Le 6 janvier 2009, Montréal, Québec**  
**Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate**

**Symbole: TSX-V: AFA**  
**Actions émises: 146 667 644**

## **AFRI-CAN PROLONGE L'ÉCHÉANCE ET MODIFIE LE PRIX D'EXERCICE DE BONS DE SOUSCRIPTION**

Afri-Can, Société de minéraux marins annonce que, par résolution adoptée le 5 janvier 2009, le conseil d'administration a autorisé la prolongation de la période d'exercice des 4 509 923 bons de souscription expirant le 1 février 2009, des 1 379 519 bons de souscription expirant le 12 juin 2009 et des 8 818 333 bons de souscription expirant le 24 août 2009, jusqu'au 25 février 2010.

Le conseil d'administration a aussi autorisé que les prix d'exercice de 0,18 \$ et de 0,20 \$ de ces derniers soient changés pour 0,15 \$ l'action.

À ce jour, aucun de ces bons de souscription n'a été exercé.

Ces prorogations requièrent l'approbation des autorités réglementaires compétentes.

Afri-Can est une entreprise canadienne active dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minérales importantes en Namibie. L'approche scientifique et créative d'Afri-Can cible les importants gîtes de diamants marins sur des territoires inexplorés et prometteurs.

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

### **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUER AVEC:**

Pierre Léveillé, Président et Chef de la Direction  
Bernard J. Tourillon, Vice-Président Exécutif et Chef de la Direction Financière

**TÉL.: (514) 846-2133    TÉLÉC.: (514) 846-1435**

**COURRIEL: [info@afri-can.com](mailto:info@afri-can.com)**

**SITE WEB: [www.afri-can.com](http://www.afri-can.com)**